

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

**OBJET : Demandes de garantie d'emprunt formulées par la SA d'HLM Phocéenne d'Habitations, devenue Unicil à la suite de la fusion entre les sociétés SNHM, Domicil et Phocéenne d'Habitations.**

**Opérations : résidence Saint Augustin - Avenue de Lattre de Tassigny - Carnoux-en-Provence.**

**a/ construction de 42 logements collectifs locatifs sociaux (36 PLUS, 6 PLAI).**

**b/ construction de 18 logements collectifs locatifs sociaux (PLS).**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS, devenue UNICIL à la suite de la fusion entre les trois sociétés SA NOUVELLE D'HLM DE MARSEILLE (SNHM), DOMICIL et PHOCEENNE D'HABITATION en juin 2017, sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour deux demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 6.032.444,00 €. Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 2.714.599,80 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (construction).

Par ailleurs, l'encours cumulé garanti auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône des trois sociétés fusionnées formant la nouvelle SA d'HLM UNICIL s'élève à 103.259.161,59 € au 01/01/2018. Cet encours représente 8,06% de l'encours garanti des organismes HLM et 7,30% de l'encours total garanti.

Chacune de ces garanties d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

